THE ISLAND REGULATORY AND APPEALS COMMISSION
Prince Edward Island
Île-du-Prince-Édouard
CANADA

AVIS

L'avis suivant est diffusé par le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard à la demande de la Commission de réglementation et d'appels de l'Île.

— PRIX DU PÉTROLE —

Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, le 24 janvier 2020 – La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants. Ils seront en vigueur à compter de 0 h 1 le vendredi 24 janvier 2020.

- Le prix de l'essence diminuera de 1,5 cent le litre.
- Le prix du mazout de chauffage diminuera de 3,0 cents le litre.
- Le prix du diesel diminuera de 3,0 cents le litre.

Le prix de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera maintenant entre 110,7 et 111,9 cents le litre. Le prix du diesel se situera entre 124,9 et 126,0 cents le litre.

Le prix maximal du mazout de chauffage sera de 96,7 cents le litre.

Pour connaître les prix pétroliers actuels, visiter le site irac.pe.ca.

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 31 janvier 2020.

—30—